



Notre pays – et la planète – traverse une crise épidémique majeure. Comme toute crise, elle peut être révélatrice des forces et faiblesses de la société, et de ses composantes : celles de son système de santé, de son système de recherche, du fonctionnement de la démocratie sanitaire... Cet article aborde la question des inégalités sociales au temps du COVID-19 : la crise sanitaire, la réaction politique et celle du système de santé les ont-elles amplifiées, atténuées ou les ont-elles laissées telles qu'elles étaient auparavant ? Ce numéro spécial de la revue *Questions de Santé Publique* apporte un éclairage sur cette question à partir de résultats originaux provenant de l'enquête « Épidémiologie et conditions de vie » (EpiCoV), permettant de documenter dans les meilleurs délais la situation exceptionnelle que nous traversons.

Les inégalités sociales au temps du COVID-19

Nathalie Bajos (Inserm), Josiane Warszawski (Inserm – Université Paris Saclay), Ariane Pailhé (Ined), Emilie Council (Ined), Florence Jusot (Université Paris Dauphine), Alexis Spire (CNRS), Claude Martin (CNRS), Laurence Meyer (Université Paris Saclay), Antoine Sireyjol (Inserm), Jeanna-Eve Franck (Inserm), Nathalie Lydié (Santé Publique France) ¹

Parmi les mesures mises en place par les pouvoirs publics pour réduire la propagation de l'épidémie de COVID-19, la plus spectaculaire, sans doute, a été le confinement de l'ensemble de la population, appliqué du 17 mars jusqu'au 11 mai 2020. D'autres dispositifs, tels que la fermeture de commerces et d'établissements, le recours au télétravail, la mise en place d'allocations de chômage technique et de chômage partiel ou les autorisations d'absence pour garde d'enfant ont aussi été déployés pour faire face à cette situation inédite.

En restreignant la circulation des personnes, ces mesures ont permis de réduire fortement le nombre de personnes contaminées [1]. Mais, très vite, le débat public s'est emparé d'une question majeure : comment ces mesures d'application universelle,

mises en place sans distinction d'âge, de sexe, de milieu social ou de lieu de résidence, se sont-elles accommodées des inégalités sociales qui traversent la société française ? Peut-on dire qu'elles ont simplement révélé l'ampleur des inégalités préexistantes, qu'elles les ont amplifiées ou qu'elles les ont réduites ? Les hypothèses qui ont circulé à ce sujet étaient parfois plausibles mais pas toujours vérifiables, faute de données objectives et représentatives de l'ensemble de la population.

L'enquête « Épidémiologie et conditions de vie » (EpiCoV) permet de combler cette lacune. Menée par l'Inserm avec le concours de la Drees, de l'Insee et de Santé publique France, elle a interrogé en mai 2020 un échantillon représentatif de 135 000 personnes âgées de 15 ans ou plus

vivant en France métropolitaine, en Martinique, en Guadeloupe et à la Réunion (*Encadré 1*). Elle aborde la question des inégalités sous deux angles : d'une part, les facteurs d'exposition au virus liés au lieu de résidence, aux conditions de logement ou à la nécessité de travailler hors du domicile ; de l'autre, les effets du confinement sur les conditions de vie : recours au télétravail, prise en charge des enfants, situation d'emploi, situation financière.

La présente étude décrit ces diverses formes d'inégalités en s'attachant spécialement à leurs effets cumulatifs pour certaines catégories de la population. Elle est centrée sur les femmes et les hommes d'âge actif, entre 18 et 64 ans pour tenir compte de l'impact de l'épidémie sur la situation d'emploi.

1. Les auteurs et auteures remercient les membres du Conseil Scientifique d'EpiCoV pour leurs remarques sur les premiers résultats de l'enquête, et tout particulièrement François Héran, professeur au Collège de France, co-président du conseil scientifique d'EpiCoV, pour sa relecture attentive de cet article.

1 - LE DÉFI DE L'ENQUÊTE EPICOV : INTERROGER PAR TEMPS D'ÉPIDÉMIE UN ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF DE 135 000 PERSONNES

L'enquête « Épidémiologie et conditions de vie » (EpiCoV) a été lancée par l'Inserm, avec le concours de la DREES, de l'Insee et de Santé publique France, pour analyser les effets de la pandémie de Covid-19. L'équipe EpiCoV associe des épidémiologistes, des sociologues, des démographes et des économistes de l'Inserm, de l'INED, du CNRS et des universités Paris-Saclay et Paris-Dauphine.

Son objectif est d'estimer la dynamique de l'épidémie à l'échelle nationale et départementale, mesurer les effets des conditions de vie sur l'exposition au virus et, réciproquement, ceux de l'épidémie sur les conditions de vie.

L'enquête se propose de suivre l'évolution de l'épidémie en interrogeant les mêmes personnes sur plusieurs vagues. La première s'est déroulée pour partie sur Internet et pour partie par téléphone, du 2 mai au 2 juin 2020, à cheval sur le confinement général décrété en mars et sur le déconfinement amorcé le 11 mai.

L'Insee a tiré dans la base Fideli (Fichiers démographiques sur les logements et les individus) un échantillon aléatoire de personnes résidant en ménage ordinaire en France métropolitaine, en Martinique, en Guadeloupe et à la Réunion, âgées de 15 ans ou plus au 1^{er} janvier 2020². 135 000 personnes ont répondu à l'enquête. Les résultats publiés ici ont été redressés en appliquant les coefficients de pondération établis par l'Insee pour produire des estimateurs représentatifs de la population.

Les pourcentages présentés sont pondérés pour tenir compte du plan de sondage. Les effectifs sont ceux des personnes ayant répondu aux questions.

confinement dans un logement « surpeuplé », c'est-à-dire n'offrant pas 18 m² par personne pour celles et ceux qui vivent à plusieurs dans le même logement (*voir Encadré 3*). Le surpeuplement ainsi défini s'observe chez 27 % des ménages « complexes » (réunissant plusieurs générations d'adultes, voir encadré) et chez 25 % des ménages de l'unité urbaine de Paris.

Les différences sociales sont très marquées : on compte 19 % de logements surpeuplés chez les ouvriers non qualifiés, contre 11 % chez les cadres. Certaines professions dites « essentielles » dans le contexte de l'épidémie ont des taux de surpeuplement élevés (*Tableau 1bis*) : personnel de nettoyage (21 %), aide à domicile (18 %), ouvriers salariés du bâtiment (20 %). Le surpeuplement va souvent de pair avec une situation financière précaire, mesurée par les revenus fiscaux du ménage en 2018 : limité à 5 % chez les 10 % de ménages ayant les revenus les plus élevés, il s'élève à 29 % chez les 10 % de ménages ayant les revenus les plus faibles.

Mais le surpeuplement concerne au plus haut point les immigrés d'origine non européenne (*définition en Encadré 2*). Parmi eux, la proportion de logements surpeuplés s'élève à 41 % pour la première génération ; elle recule pour les enfants nés en France d'immigrés d'origine non européenne mais reste encore élevée : 30 %. Une situation confirmée

DES CONDITIONS DE VIES PROPICES À LA CONTAMINATION DANS LES CATÉGORIES DÉFAVORISÉES

La circulation du virus est favorisée quand plusieurs personnes cohabitent dans un espace restreint [2], peu propice à l'application des mesures de distanciation physique. Le confinement a pu, à son tour, affecter la qualité de vie quotidienne si les adultes et les enfants ont dû travailler et faire classe à domicile, sans pouvoir s'isoler pour se concentrer ou réduire les tensions familiales. Aussi convient-il de planter le décor social du confinement avant de mesurer les effets de ce dernier sur la circulation du virus.

Plus d'une personne sur dix (14 % des femmes et des hommes, *Tableau 1*) a vécu le

2 - LA MESURE DES ORIGINES

Les catégories d'origine sont construites à partir des informations sur le pays de naissance et la nationalité à la naissance de l'individu et de ses parents. On distingue ainsi :

- les personnes nées françaises en France métropolitaine de parents français de naissance, quel que soit leur pays de naissance ;
- les personnes nées françaises dans les départements ou régions d'outre-mer (DROM) de parents français de naissance, quel que soit leur pays de naissance ;
- les immigrés (G1) : personnes nées étrangères à l'étranger et venues s'installer en France ;
- les descendants d'immigrés (G2) : personnes nées en France d'au moins un parent immigré.

Dans chaque génération les personnes ont été distinguées selon qu'elles sont ou non originaires d'un pays européen. Cette répartition offre une approximation du degré d'exposition aux discriminations ethno-raciales [3].

2. La Guyane et Mayotte n'ont pu être intégrées dans le plan de sondage pour des raisons de couverture des bases disponibles.

par de nombreux travaux et qui résulte de leurs positions défavorables en matière d'emploi et de revenu [3], ainsi que des discriminations dans l'accès au logement [4].

Un autre facteur de risque lié à l'habitat, distinct du surpeuplement, est la densité de population mesurée ici à l'échelle de la commune de résidence. Une forte densité (au moins 1 500 habitants par km² et un minimum de 50 000 habitants) multiplie les interactions liées aux déplacements quotidiens (courses, trajets domicile-travail). D'après l'enquête, 61 % des personnes vivant dans un logement surpeuplé habitent une commune à forte densité de population contre 39 % de l'ensemble de la population. Pour une partie de la population, surpeuplement du logement et densité communale se cumulent. C'est le cas des 25-34 ans, des personnes sans diplôme et des membres de ménages complexes (Tableau 1). Le cumul est plus marqué au bas de l'échelle des revenus et parmi les personnes immigrées d'origine non européenne, en raison des phénomènes de ségrégation socio-spatiale [3]. Il ne s'observe pas, en revanche, chez les bénéficiaires de hauts revenus, qui vivent eux aussi en habitat dense, mais dans des logements plus faiblement peuplés. L'enquête EpiCoV plante le décor d'une structuration sociale très marquée des conditions de logement qui affectent la circulation du virus.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL BOULEVERSÉES PAR LA CRISE

À la veille du confinement, 69 % des hommes et 63 % des femmes de 18 à 64 ans occupaient un emploi. Sur ce nombre, près de 11 % n'ont pas travaillé pendant le confinement, chez les femmes comme chez les hommes (Tableau 2). Le taux s'élève à 18 % chez les 18-24 ans. Cette situation est plus fréquente en milieu populaire : 14 % des employés non qualifiés, 16 % des ouvriers qualifiés, 17 % des ouvriers non qualifiés, contre seulement 5 % des cadres et professions intellectuelles supérieures. Le phénomène est marqué parmi les immigrés d'origine non européenne, mais recule d'une génération à l'autre : 18 % pour la première, contre 13 % pour la seconde.

TABLEAU 1. Proportions de personnes vivant dans une commune de forte densité et dans un logement surpeuplé pendant le confinement.

	Proportion (%) vivant dans une commune très dense	Proportion (%) vivant dans un logement surpeuplé*
Total	38,6	14,0
Sexe		
Femme	38,9	13,8
Homme	38,3	14,2
Âge (ans)		
18-24	37,8	15,0
25-34	46,9	18,8
35-44	40,1	20,9
45-54	35,9	12,0
55-64	33,1	5,0
Niveau d'études		
Sans diplôme	42,2	25,1
Niveau primaire ou Brevet	34,3	15,2
CAP ou BEP	27,1	13,0
Baccalauréat	34,6	14,3
Bac +2 à Bac +4	38,9	10,9
Bac +5 ou plus	60,9	12,1
Origine		
Né français en France métropolitaine de parents français de naissance	31,5	8,9
Né français dans un DROM de parents français de naissance**	36,9	20,0
Descendant d'immigrés d'origine européenne	39,5	11,3
Immigré d'origine européenne	46,8	20,5
Descendant d'immigrés d'origine non européenne	67,3	29,7
Immigrés d'origine non européenne	71,9	40,5
Structure du ménage		
Personne seule	45,8	-
Couple sans enfant	34,9	4,9
Couple avec enfant(s)	35,6	20,8
Famille monoparentale	43,8	8,7
Ménage complexe	44,9	27,3
Revenu fiscal 2018		
Décile 1 (10 % les plus faibles)	45,6	28,6
Déciles 2 et 3	40,3	23,0
Déciles 4 et 5	32,9	13,5
Déciles 6 et 7	32,0	9,3
Déciles 8 et 9	38,0	6,8
Décile 10 (10 % les plus élevés)	49,5	4,5
Catégorie socio-professionnelle		
Agriculteurs, travailleurs indépendants et entrepreneurs	27,6	11,8
Cadres supérieurs	53,4	10,5
Profession intermédiaires	36,8	11,0
Employés de bureau, vente et service qualifiés	41,4	12,8
Employés de bureau, vente et de service non qualifiés	35,6	14,8
Ouvriers qualifiés	28,3	15,7
Ouvriers non qualifiés	28,4	19,0
N'a jamais travaillé	42,8	20,5
<i>Effectifs de personnes ayant répondu à la question</i>	<i>102535</i>	<i>99472</i>

Source : Enquête EpiCoV V1-2020 INSERM/DREES.

Champ : France métropolitaine, Martinique, Guadeloupe et Réunion. Personnes de 18 à 64 ans vivant en ménage ordinaire ou institution (hors Ehad et prisons).

Lecture : En moyenne, 15,0 % des personnes de 18-24 ans vivent dans un logement qui comporte moins d'une pièce par personne. Cette proportion est de 25,1 % chez les personnes qui n'ont pas de diplôme et de 12,1 % chez celles qui ont un diplôme supérieur ou égal à Bac + 5.

*voir encadré.

** 94% d'entre eux habitaient en Martinique, Guadeloupe ou à la Réunion au moment de l'enquête.

TABLEAU 1 BIS. Proportions de personnes vivant dans une commune de forte densité et dans un logement surpeuplé pendant le confinement pour les personnes occupant un emploi dit essentiel.

	Proportion (%) vivant dans une commune très dense	Proportion (%) vivant dans un logement surpeuplé
Professions essentielles		
Infirmiers	32,8	9,8
Médecins	62,1	7,8
Aides soignants	30,1	13,1
Pharmaciens	38,9	12,0
Aides à domicile	34,6	18,1
Travailleurs sociaux	36,2	10,8
Enseignants	39,0	9,7
Caissiers, employés stations-service, agents de sécurité	35,1	16,6
Livreurs, postiers, conducteurs, policiers	32,8	13,4
Agents de nettoyage	43,0	20,9
Agents bancaires	41,5	10,3
Artisans, salariés du bâtiment	32,7	19,6
Autres professions	35,4	12,9
Non concerné (chômage ou inactif)	38,6	16,3
Professions non essentielles	42,2	12,2
Population dans son ensemble	38,6	14,0
Effectif: 37 971		
(Total professions essentielles)	(35,7)	(13,3)

Source : Enquête EPICOV V1-2020 INSERM/DREES.

La crise sanitaire a bouleversé les conditions de travail. Un changement majeur est le recours au télétravail que les employeurs ont été invités à favoriser chaque fois que cela était possible. Dans le cas contraire, ils devaient mettre en place des mesures de prévention (fourniture de gel et de masques, respect des distances), particulièrement cruciales pour les activités dites essentielles qui impliquent de traiter en personne les matières et les corps. Le gouvernement a accordé des allocations de chômage technique et de chômage partiel aux employés des entreprises et aux indépendants contraints de cesser ou de réduire leur activité, ainsi qu'aux salariés vulnérables ne pouvant pas travailler à distance. Les parents sans système de garde ont pu obtenir une autorisation spéciale d'absence pour garde d'enfant.

TABLEAU 2. Organisation du travail pendant le confinement.

	N'a pas travaillé pendant le confinement	Télétravail uniquement	A travaillé à l'extérieur partiellement	A travaillé à l'extérieur uniquement	Total
Sexe					
Femme	10,5	22,9	35,1	31,4	100
Homme	10,9	19,7	38,4	31,1	100
Âge (ans)					
18-24	18,2	16,4	37,5	27,9	100
25-34	11,8	25,8	35,6	26,8	100
35-44	10,3	22,8	38,3	28,6	100
45-54	9,3	19,3	36,8	34,6	100
55-64	8,7	18,0	35,9	37,4	100
Catégorie socio-professionnelle					
Agriculteurs, travailleurs indépendants et entrepreneurs	11,6	4,0	35,5	48,9	100
Cadres supérieurs	5,4	49,9	29,3	15,4	100
Profession intermédiaires	8,3	22,7	36,6	32,4	100
Employés de bureau, vente et service qualifiés	11,5	28,7	35,5	24,4	100
Employés de bureau, vente et de service non qualifiés	14,0	7,5	37,1	41,4	100
Ouvriers qualifiés	15,5	1,1	50,2	33,3	100
Ouvriers non qualifiés	17,3	0,9	42,7	39,1	100
Origine					
Né français en France métropolitaine de parents français de naissance	9,6	21,9	36,8	31,7	100
Né français dans un DROM de parents français de naissance*	10,7	17,8	35,4	36,2	100
Descendant d'immigrés d'origine européenne	10,8	21,1	38,3	29,7	100
Immigré d'origine européenne	11,9	20,2	40,1	27,8	100
Descendant d'immigrés d'origine non européenne	13,1	26,2	34,3	26,4	100
Immigrés d'origine non européenne	18,4	15,4	36,3	29,8	100
Structure du ménage					
Personne seule	9,7	21,6	35,2	33,6	100
Couple sans enfant	9,9	23,5	34,6	31,9	100
Couple avec enfant(s)	10,6	20,9	38,0	30,5	100
Famille monoparentale	12,3	18,4	37,9	31,4	100
Ménage complexe	13,6	20,6	36,2	29,6	100
Total	10,7	21,2	36,8	31,2	100
Effectif de personnes ayant répondu à la question : 69 029					

Source : Enquête EPICOV V1-2020 INSERM/DREES. Champ : Personnes ayant un emploi avant le début du confinement. Lecture : 31,0 % des femmes ont travaillé uniquement à l'extérieur. * 94% d'entre eux habitaient en Martinique, Guadeloupe ou à la Réunion au moment de l'enquête.

Avant le confinement, seuls 3 % des salariés pratiquaient le télétravail au moins un jour par semaine, dont 61 % étaient des cadres [5]. Avec la crise sanitaire, le télétravail exclusif a fortement augmenté : 23 % des femmes et 20 % des hommes l'ont pratiqué (Tableau 2). Les contrastes sociaux vont dans le sens attendu, mais leur ampleur est saisissante : 50 % des cadres ont pratiqué exclusivement le télétravail pendant le confinement, contre 1 % seulement du monde ouvrier.

Travailler à domicile ne va pas de soi pour les personnes qui ne disposent pas d'une pièce pour s'isoler ou qui doivent s'occuper de jeunes enfants [6]. Parmi les personnes en emploi interrogées dans l'enquête, près d'une mère sur quatre vivant avec un enfant de moins de 18 ans a dû travailler à la maison, contre un père sur cinq.

À l'opposé, la proportion des personnes ayant dû travailler continûment à l'extérieur est la même pour les femmes et les hommes, soit 31 %. Elle est plus élevée dans les tranches d'âge n'ayant pas encore d'enfant. À nouveau, les cadres se détachent, avec seulement 15 % de travail continu à l'extérieur, soit deux fois moins que la moyenne générale.

Le confinement a popularisé les notions de « métiers de première nécessité » ou de « métiers essentiels ». Les contours en sont indécis : il n'existait aucune liste officielle des emplois essentiels, et de nombreux débats ont eu lieu sur son périmètre [7]. Le succès de l'expression traduit cependant un enjeu de reconnaissance. Les personnes interrogées ont été invitées à déclarer si elles jugeaient que leur emploi faisait partie des professions dites essentielles. Une liste non exhaustive leur était proposée (voir Encadré 3). La réponse a été positive pour 37 % des femmes et 35 % des hommes. Cette faible différence ne doit pas masquer le fait que les professions concernées sont fortement genrées : la prise en charge d'autrui est très majoritairement le fait des femmes (elles représentent 77 % du personnel des professions de santé, 94 % des aides à domicile, 64 % du personnel de nettoyage, 67 % du corps enseignant), tandis que les hommes sont surreprésentés dans les métiers du bâtiment et de la sécurité.

3 – LES INDICATEURS SOCIAUX DE L'ENQUÊTE EPICOV

Surpeuplement : sur la base de la définition de l'Insee et des variables disponibles dans l'enquête, ont été distinguées les personnes qui vivent seules, celles qui vivent à deux personnes ou plus dans le logement avec plus de 18 m² par personne et celles qui vivent à deux ou plus dans le logement avec moins de 18 m² par personne, logement alors qualifié de surpeuplé.

Structure du ménage : ont été distinguées les personnes vivant seules, les couples sans enfant présent dans le logement, les couples avec enfant présent dans le logement, les familles monoparentales et les foyers qualifiés ici de « ménage complexe » comprenant plusieurs adultes (parents, autres personnes de la famille, amis ou proches) et les grands-parents qui habitent avec leurs petits-enfants.

Profession essentielle : en l'absence d'une définition légale, le caractère « essentiel » de la profession exercée a été déclaré par les participants, puis précisé à partir d'une liste fermée, non exhaustive, regroupant les principales activités professionnelles considérées comme essentielles dans le contexte de l'épidémie.

Catégorie socio-professionnelle : la catégorie socio-professionnelle correspondant à l'emploi actuel ou au dernier emploi exercé a été renseignée par les participants selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee. Les employés ont été distingués selon qu'ils détiennent ou non un diplôme de l'enseignement supérieur.

Organisation du travail pendant le confinement : pour les personnes ayant travaillé, le type d'organisation du travail a été défini en tenant compte de la variabilité des situations individuelles au cours de la période de confinement. À partir des déclarations des participants sur le passage au télétravail, les arrêts de travail, le chômage partiel, la fin de contrat et les congés (y compris forcés), les situations suivantes ont été définies : (1) a travaillé en télétravail uniquement (a travaillé pendant le confinement, avec indication de recours au télétravail total au cours des 7 derniers jours) ; (2) a travaillé partiellement à l'extérieur (a travaillé pendant le confinement, avec indication de recours au télétravail partiel, ou d'un changement dans la situation vis-à-vis de l'emploi qui ne peut être précisément daté) ; (3) a travaillé à l'extérieur uniquement (a travaillé pendant le confinement, sans indication de recours au télétravail partiel ou total, ni de changement dans la situation vis-à-vis de l'emploi) ; (4) n'a pas travaillé pendant le confinement.

Dans leur grande majorité, autour de 70 %, les personnes exerçant une profession considérée comme essentielle l'ont fait à temps plein sur leur lieu de travail pendant la période de confinement, qu'il s'agisse des personnels de santé (aides-

soignants, infirmiers, médecins), du personnel de sécurité, des caissiers, des employés de magasin d'alimentation ou de station-service. Certaines professions ont par ailleurs plus souvent utilisé les transports en commun pour se rendre sur

TABLEAU 3. Organisation du travail pendant le confinement.

	Chômage technique ou partiel complet	Chômage technique ou partiel en partie seulement	Total chômage technique ou partiel	Pas d'activité partielle	Total
Total	15,5	20,3	35,8	64,2	100
Sexe					
Femmes	14,9	17,2	32,1	67,9	100
Hommes	16,0	23,2	39,2	60,8	
Âge (ans)					
18-24	25,4	20,2	45,6	54,4	100
25-34	17,3	21,3	38,6	61,4	100
35-44	15,0	21,6	31,6	63,5	100
45-54	13,4	20,2	33,6	66,4	100
55-64	12,7	17,0	29,7	70,3	100
Origine					
Né français en France métropolitaine de parents français de naissance	14,2	20,0	34,2	65,8	100
Né français dans un DROM de parents français de naissance*	15,2	19,2	34,4	65,6	100
Descendant d'immigrés d'origine européenne	15,9	21,5	37,3	62,6	100
Immigré d'origine européenne	18,2	23,3	41,6	58,4	100
Descendant d'immigrés d'origine non européenne	17,7	19,3	37,0	63,0	100
Immigrés d'origine non européenne	23,7	21,5	45,1	54,8	100
Revenu fiscal 2018					
Décile 1 (10 % les plus faibles)	22,0	20,2	42,4	57,8	100
Déciles 2 et 3	21,1	21,6	42,7	57,3	100
Déciles 4 et 5	18,2	21,6	39,8	60,2	100
Déciles 6 et 7	14,1	20,8	34,8	65,1	100
Déciles 8 et 9	11,0	19,8	30,8	69,2	100
Décile 10 (10 % les plus élevés)	8,0	16,4	24,4	75,6	100
Catégorie socio-professionnelle					
Agriculteurs, travailleurs indépendants et entrepreneurs	16,9	12,5	29,4	70,6	100
Cadres supérieurs	7,8	18,0	25,8	74,2	100
Profession intermédiaires	12,5	20,4	32,9	67,1	100
Employés de bureau, vente et service qualifiés	15,9	17,6	33,5	66,5	100
Employés de bureau, vente et de service non qualifiés	19,5	18,3	37,8	62,1	100
Ouvriers qualifiés	23,7	32,6	56,1	43,8	100
Ouvriers non qualifiés	23,7	25,9	49,6	50,3	100

Source : Enquête EpiCoV V1-2020 INSERM/DREES.

Champ : Personnes ayant un emploi avant le début du confinement.

Lecture : 7,8 % des cadres supérieurs sont passés totalement au chômage technique ou partiel.

* 94% d'entre eux habitaient en Martinique, Guadeloupe ou à la Réunion au moment de l'enquête.

leur lieu de travail : près de 10 % des agents de nettoyage et des aides à domicile contre 4 % pour l'ensemble des personnes qui ont travaillé dans la semaine précédant l'enquête.

UN RECOURS MASSIF AU CHÔMAGE TECHNIQUE OU PARTIEL

Nombreuses ont été les personnes actives à la veille du confinement qui ont vu leur relation avec l'employeur modifiée ou rompue. Le phénomène a pris des formes très

diverses, avec de faibles variations entre les femmes et les hommes. Seuls 1,2 % des actifs ont été licenciés, et 1,5 % n'ont pas vu leur contrat renouvelé. Rares ont été les démissions (0,3 %).

Massive, en revanche, a été la mise au chômage technique ou partiel appliquée complètement (15 % des femmes, 16 % des hommes) ou en partie, le lien avec l'emploi étant alors relâché mais pas rompu (17 % des femmes, 23 % hommes). Cette mesure a pu se traduire par une baisse sensible de revenus, l'allocation d'activité partielle pré-

vue par l'État correspondant à 84 % du salaire net.

Les mesures décidées par l'État pour faire face à la crise et préserver la viabilité des entreprises ont concerné à des degrés très variables les divers groupes sociaux (Tableau 3). Ces variations vont dans le sens attendu : les mesures de chômage partiel ou de chômage technique ont concerné davantage les jeunes, les ménages complexes et les milieux populaires, dont le rapport à l'emploi était déjà fragile avant la crise sanitaire [8]. Ainsi, les ouvriers, les

TABLEAU 4. Facteurs associés à une dégradation de la situation financière depuis le début du confinement.

	% dont la situation financière s'est dégradée (tous)
Total	28,9
Sexe	
Femme	28,3
Homme	29,4
Âge (ans)	
18-24	25,4
25-34	32,1
35-44	34,9
45-54	30,6
55-64	20,4
Niveau d'études	
Sans diplôme	31,0
Niveau primaire ou Brevet	26,5
CAP ou BEP	31,8
Baccalauréat	30,7
Bac +2 à Bac +4	28,1
Bac +5 ou plus	22,5
Origine	
Né français en France métropolitaine de parents français de naissance	27,0
Né français dans un DROM de parents français de naissance*	26,7
Descendant d'immigrés d'origine européenne	29,6
Immigré d'origine européenne	32,9
Descendant d'immigrés d'origine non européenne	33,9
Immigrés d'origine non européenne	38,8
Structure du ménage	
Personne seule	22,6
Couple sans enfant	24,4
Couple avec enfant(s)	32,1
Famille monoparentale	29,7
Ménage complexe	31,0
Revenu fiscal 2018	
Décile 1 (10 % les plus faibles)	38,1
Déciles 2 et 3	35,7
Déciles 4 et 5	30,3
Déciles 6 et 7	26,1
Déciles 8 et 9	21,5
Décile 10 (10 % les plus élevés)	20,3
Catégorie socio-professionnelle	
Agriculteurs, travailleurs indépendants et entrepreneurs	46,3
Cadres supérieurs	23,8
Professions intermédiaires	25,5
Employés de bureau, vente et service qualifiés	27,7
Employés de bureau, vente et de service non qualifiés	28,0
Ouvriers qualifiés	36,4
Ouvriers non qualifiés	32,9
N'a jamais travaillé	23,9
Chômage technique ou partiel <i>(pour les personnes en emploi avant le confinement)</i>	
Totalement	50,7
En partie	41,1
Non	22,0

Effectifs : 101 973

immigrés de première génération, les personnes sans diplôme et les personnes ayant les revenus les moins élevés ont été beaucoup plus souvent concernées par ces mesures de chômage partiel ou technique que les autres catégories sociales. Il apparaît que l'action de l'État visant à amortir le choc de la crise par le recours au chômage partiel pour éviter les ruptures de contrat ou la démission a concerné d'avantage les milieux populaires et les milieux défavorisés. La distribution sociale de ces mesures révèle la réalité des inégalités sociales préexistantes et suggère que sans l'intervention des autorités en faveur du maintien de l'activité économique, ces inégalités se seraient sans doute aggravées davantage. Il faut noter que les mesures gouvernementales ont également bénéficié aux chefs d'entreprises qui ont pu ainsi préserver leur situation et mutualiser leurs pertes, sans pour autant s'inscrire au chômage partiel.

PLUS D'UNE PERSONNE SUR QUATRE A VU SA SITUATION FINANCIÈRE SE DÉGRADER

La majorité des personnes interrogées au mois de mai considère que sa situation financière n'a pas changé depuis le début du confinement : 61 % des femmes et 60 % des hommes. Mais une part importante juge qu'elle s'est dégradée : 28 % des femmes et 29 % des hommes. Seule une petite minorité (3 % des femmes et des hommes) déclare qu'elle s'est améliorée. Les personnes les plus âgées ont été moins affectées par les effets économiques à court terme de la crise sanitaire (voir *Tableaux 4 et 4bis*).

Les personnes qui sont passées en chômage technique ou partiel ont été, logiquement, fortement affectées par les effets financiers de la crise (51 % des personnes qui ont été au chômage technique total estiment que leur situation financière s'est détériorée).

Les catégories sociales les plus touchées sont les professions les plus vulnérables à la crise : agriculteurs, indépendants et entrepreneurs, ouvriers, les personnes sans emploi, mais aussi les immigrés et plus encore les personnes à faible revenu.

Source : Enquête EpiCoV V1-2020 INSERM/DREES.

Champ : Ensemble des personnes âgées de 18 à 64 ans.

Lecture : 25,4 % des personnes de 18 à 24 ans déclarent que leur situation financière s'est dégradée depuis le début du confinement.

* 94% d'entre eux habitaient en Martinique, Guadeloupe ou à La Réunion au moment de l'enquête.

TABLEAU 4 bis. Facteurs associés à une dégradation de la situation financière depuis le début du confinement pour les personnes exerçant une profession essentielle.

	% dont la situation financière s'est dégradée (tous)
Professions essentielles	
Infirmiers	22,5
Médecins	29,6
Aides soignants	27,9
Pharmaciens	20,3
Aides à domicile	36,5
Travailleurs sociaux	18,8
Enseignants	14,9
Caissiers, employés stations-service, agents de sécurité	27,9
Livreurs, postiers, conducteurs, policiers	28,0
Agents de nettoyage	31,4
Agents bancaires	15,2
Artisans, salariés du bâtiment	44,8
Autres professions	26,3
Non concerné (chômage ou inactif)	26,1
Professions non essentielles	34,9
(Total professions essentielles)	26,6
Effectif : 37971	
Total	28,9

Source : Enquête EpiCoV V1-2020 INSERM/DREES.

Dans le décile le plus pauvre, 38 % des personnes estiment que leur situation financière s'est dégradée, contre 20 % dans le décile le plus aisé. Les familles avec enfants ont été également plus souvent dans cette situation.

La crise sanitaire a eu un impact marqué sur la vie quotidienne des personnes les plus précaires, 7 % des personnes rapportant une dégradation de leur situation financière déclarent aujourd'hui « ne pas y arriver sans faire de dette » et 27 % que « c'est difficile » alors que ces chiffres sont respectivement de 1 % et 7 % pour celles et ceux qui n'ont pas connu de dégradation de leur situation financière.

L'EFFET CUMULATIF DES INÉGALITÉS SOCIALES

Si l'on considère simultanément les variations sociales des différents indicateurs examinés, qui renvoient pour les uns au risque d'exposition potentielle au virus, pour les autres aux effets de la crise sanitaire sur les conditions de vie, une palette de configurations sociales se dessine (voir *Tableau 5*).

On peut notamment distinguer la situation des personnes issues de l'immigration, et particulièrement d'origine non européenne, qui vivent beaucoup plus souvent dans des communes de forte densité et dans des logements surpeuplés que les personnes nées françaises de parents français, et ceci indépendamment de leur âge, de leur situation financière et de leur profession. Ces mêmes personnes, plus souvent inactives avant le début du confinement, ont par ailleurs été moins souvent amenées à travailler uniquement à l'extérieur que la population née française.

Les personnes disposant des revenus les plus faibles vivent elles dans des communes moins densément peuplées mais beaucoup plus souvent dans des logements exigus et ont davantage travaillé à l'extérieur en comparaison des catégories avec les revenus les plus élevés.

Quant aux personnes cadres supérieurs, elles sont plus à même de vivre dans des logements moins spacieux dans une grande ville (notamment à Paris), plutôt que dans un espace plus grand loin de leur lieu de travail et des espaces de socialisation [9]. Cette catégorie sociale est par ail-

leurs celle qui, grâce au télétravail auquel les cadres ont massivement recouru, s'est le moins souvent rendue sur son lieu de travail pendant le confinement.

Ces clivages sociaux sont accentués par les effets de l'épidémie sur les situations professionnelles et financières. Ainsi les catégories les plus défavorisées socialement sont aussi, comme on l'a vu, celles qui sont le plus touchées par les effets de la crise sur leur situation professionnelle et financière, de même que les personnes issues de l'immigration, et notamment les immigrés de première génération.

L'exemple de groupes sociaux situés aux deux extrémités de la hiérarchie sociale illustre bien l'effet cumulatif des inégalités sociales, de l'exposition potentielle au risque aux retombées de l'épidémie sur leur situation professionnelle et financière. Un tiers des femmes ouvrières immigrées d'origine non européenne vivent dans un logement surpeuplé et plus d'une sur deux dans une commune de forte densité. Tandis que la moitié d'entre elles ne travaillaient pas avant le confinement, parmi les actives, une sur trois s'est rendue quotidiennement sur son lieu de travail. Enfin, 40 % d'entre elles déclarent que leur situation financière s'est dégradée depuis le début du confinement.

Quant aux hommes cadres nés en France métropolitaine de parents français, moins d'un sur dix vit dans un logement exigu, et près d'un sur deux dans une commune de forte densité. La très grande majorité d'entre eux travaillaient avant le confinement (88 %) et parmi les actifs, 15 % ont travaillé à l'extérieur de leur domicile. Ils sont deux fois moins nombreux que les femmes susmentionnées à avoir connu une dégradation de leur situation financière.

Quelles que soient les configurations sociales considérées, les données de l'enquête attestent de l'importance des conditions de vie pour rendre compte de l'impact social de la crise sanitaire.

TABLEAU 5. Facteurs associés aux indicateurs d'exposition potentielle au virus (densité, surpeuplement, travail uniquement à l'extérieur) et à la dégradation de la situation financière.

	Commune très dense		Surpeuplement		Travail uniquement à l'extérieur*		Dégradation situation financière	
	OR Brut	OR ajusté	OR Brut	OR ajusté	OR Brut	OR ajusté	OR Brut	OR ajusté
Sexe								
Femme	1	1	1	1	1	1	1	1
Homme	0,99 (0,97-1,02)	1,03 (1,00-1,07)	1,00 (0,95-1,04)	1,11 (1,05-1,16)	0,97 (0,94-1,01)	1,00 (0,97-1,04)	1,06 (1,03-1,09)	0,99 (0,96-1,03)
Âge								
18-24	1	1	1	1	1	1	1	1
25-34	1,53 (1,45-1,61)	1,42 (1,33-1,51)	1,43 (1,33-1,53)	1,80 (1,65-1,97)	0,91 (0,84-0,99)	1,12 (1,04-1,22)	1,42 (1,35-1,50)	1,33 (1,25-1,42)
35-44	1,16 (1,10-1,22)	1,00 (0,94-1,07)	1,49 (1,40-1,60)	1,95 (1,79-2,13)	0,93 (0,86-1,01)	1,15 (1,06-1,24)	1,50 (1,42-1,57)	1,39 (1,31-1,48)
45-54	0,97 (0,92-1,02)	0,89 (0,84-0,95)	0,76 (0,71-0,82)	0,99 (0,90-1,08)	1,22 (1,13-1,32)	1,45 (1,34-1,56)	1,23 (1,17-1,30)	1,12 (1,05-1,20)
55-64	0,87 (0,83-0,91)	0,81 (0,76-0,86)	0,26 (0,23-0,28)	0,38 (0,34-0,43)	1,39 (1,29-1,51)	1,67 (1,53-1,81)	0,69 (0,65-0,73)	0,66 (0,62-0,71)
Origine								
Né français de parents français à la naissance	1	1	1	1	1	1	1	1
Né français dans un DROM de parents français de naissance	1,17 (1,10-1,26)	1,27 (1,18-1,36)	2,59 (2,37-2,83)	2,13 (1,94-2,34)	1,22 (1,12-1,33)	1,12 (1,02-1,22)	1,05 (0,97-1,13)	0,93 (0,87-1,01)
Descendant d'immigré Europe	1,33 (1,25-1,42)	1,42 (1,33-1,52)	1,24 (1,11-1,38)	1,28 (1,14-1,43)	0,89 (0,82-0,96)	0,83 (0,77-0,90)	1,14 (1,06-1,22)	1,13 (1,05-1,21)
Immigré Europe	1,74 (1,59-1,90)	1,88 (1,71-2,06)	2,36 (2,09-2,66)	2,42 (2,13-2,75)	0,80 (0,71-0,90)	0,74 (0,65-0,83)	1,37 (1,25-1,51)	1,29 (1,17-1,42)
Descendant d'immigré hors Europe	4,37 (4,09-4,66)	4,49 (4,20-4,80)	4,42 (4,11-4,75)	3,03 (2,81-3,27)	0,74 (0,67-0,80)	0,78 (0,71-0,85)	1,40 (1,31-1,50)	1,18 (1,10-1,26)
Immigré hors Europe	5,19 (4,88-5,53)	6,17 (5,77-6,59)	7,27 (6,82-7,75)	4,97 (4,63-5,33)	0,91 (0,84-0,98)	0,82 (0,76-0,89)	1,71 (1,61-1,82)	1,28 (1,20-1,36)
Revenus 2018								
Décile 1	0,73 (0,68-0,77)	0,67 (0,63-0,71)	7,72 (6,94-8,59)	4,90 (4,37-5,51)	1,73 (1,59-1,87)	1,15 (1,05-1,25)	2,63 (2,47-2,81)	2,18 (2,04-2,34)
D2-D3	0,58 (0,55-0,61)	0,61 (0,58-0,65)	6,27 (5,65-6,95)	4,42 (3,96-4,95)	1,96 (1,83-2,09)	1,30 (1,21-1,40)	2,40 (2,26-2,54)	2,03 (1,90-2,16)
D4-D5	0,44 (0,42-0,47)	0,53 (0,50-0,56)	3,34 (3,01-3,72)	2,76 (2,46-3,09)	1,88 (1,77-2,01)	1,31 (1,22-1,40)	1,79 (1,69-1,90)	1,56 (1,47-1,66)
D6-D7	0,44 (0,42-0,47)	0,52 (0,49-0,55)	2,18 (1,96-2,43)	1,93 (1,72-2,16)	1,59 (1,49-1,69)	1,19 (1,12-1,28)	1,43 (1,35-1,52)	1,29 (1,22-1,37)
D8-D9	0,59 (0,57-0,62)	0,65 (0,62-0,68)	1,57 (1,41-1,75)	1,49 (1,33-1,66)	1,22 (1,14-1,29)	1,04 (0,98-1,11)	1,08 (1,03-1,15)	1,04 (0,98-1,10)
Décile 10	1	1	1	1	1	1	1	1

TABLEAU 5 (suite). Facteurs associés aux indicateurs d'exposition potentielle au virus (densité, surpeuplement, travail uniquement à l'extérieur) et à la dégradation de la situation financière.

	Commune très dense		Surpeuplement		Travail uniquement à l'extérieur*		Dégradation situation financière	
	OR Brut	OR ajusté	OR Brut	OR ajusté	OR Brut	OR ajusté	OR Brut	OR ajusté
PCS								
Agriculteurs, indépendants et entrepreneurs	0,34 (0,32-0,37)	0,35 (0,32-0,37)	1,15 (1,04-1,28)	0,76 (0,68-0,85)	5,07 (4,72-5,44)	4,72 (4,39-5,08)	2,80 (2,63-2,98)	2,37 (2,22-2,53)
Cadres supérieurs	1	1	1	1	1	1	1	1
Profession intermédiaires	0,50 (0,48-0,52)	0,55 (0,53-0,58)	1,06 (0,99-1,14)	0,86 (0,80-0,93)	2,49 (2,36-2,63)	2,38 (2,25-2,52)	1,07 (1,02-1,13)	0,96 (0,91-1,01)
Employés de bureau, vente et service qualifiés	0,61 (0,57-0,64)	0,61 (0,58-0,65)	1,32 (1,22-1,44)	0,82 (0,75-0,90)	1,75 (1,63-1,87)	1,73 (1,61-1,86)	1,20 (1,13-1,27)	0,94 (0,88-1,00)
Employés de bureau, vente et de service non qualifiés	0,44 (0,42-0,46)	0,49 (0,47-0,52)	1,46 (1,36-1,56)	1,01 (0,93-1,09)	3,69 (3,49-3,90)	3,31 (3,12-3,52)	1,25 (1,19-1,31)	1,03 (0,98-1,09)
Ouvriers qualifiés	0,32 (0,31-0,34)	0,32 (0,30-0,35)	1,63 (1,50-1,77)	0,93 (0,85-1,02)	2,66 (2,49-2,85)	2,45 (2,28-2,63)	1,90 (1,80-2,01)	1,50 (1,41-1,60)
Ouvriers non qualifiés	0,32 (0,30-0,35)	0,29 (0,27-0,32)	2,20 (1,99-2,43)	1,05 (0,94-1,18)	3,53 (3,23-3,87)	3,33 (3,03-3,66)	1,72 (1,60-1,86)	1,20 (1,11-1,30)
N'a jamais travaillé	0,62 (0,59-0,65)	0,57 (0,53-0,61)	1,98 (1,83-2,13)	1,19 (1,07-1,32)	-	-	1,02 (0,96-1,09)	0,82 (0,76-0,88)
Effectifs	87 224	87 224	86 944	86 944	63 526	63 526	87 170	87 170

Source : Enquête EpiCoV V1-2020 INSERM/DREES.

Champ : France métropolitaine, Martinique, Guadeloupe et Réunion. Personnes de 18 à 64 ans vivant en ménage ordinaire ou institution (hors EHPAD et prisons).

Note : Le niveau d'études n'est pas intégré dans ce tableau car cette variable est liée à la profession exercée.

*Parmi les personnes ayant un emploi avant le confinement.

Données non pondérées.

Les *odds-ratio* (OR) ont été estimés par des modèles de régression logistique univariés (OR brut) ou ajustés sur l'ensemble des variables indiquées dans la première colonne (OR ajusté) et dont la variable expliquée est chacun des facteurs de la première ligne; l'intervalle de confiance à 95 % est donné entre parenthèses.

Lecture : Un OR supérieur à 1 indique une fréquence plus élevée du facteur de risque indiqué en colonne (par exemple, le fait de vivre dans une commune très dense) en lien avec la caractéristique indiquée en début de ligne; la fréquence est plus faible si l'OR est inférieur à 1. Les ouvriers non qualifiés ont une probabilité d'être sortis travailler à l'extérieur augmentée (dont la cote est multipliée par 3,53) par rapport aux cadres supérieurs. Cette probabilité est aussi augmentée (rapport des côtes de 3,33) par rapport aux cadres supérieurs, indépendamment de leur sexe, âge, origine et revenus.



Les premiers résultats de l'enquête EpiCoV montrent que les mesures mises en place pour lutter contre l'épidémie de COVID-19, si elles ont permis de freiner efficacement la diffusion du virus [2], se sont heurtées aux inégalités sociales qui structurent profondément la société française. Ce phénomène, loin d'être spécifique à l'épidémie de COVID-19, s'observe dans la lutte contre toutes les épidémies. Si les inégalités sociales liées à l'appartenance de classe et à l'origine sont ici très marquées, et cumulatives, ce n'est pas le cas globalement des inégalités de genre s'agissant des indicateurs étudiés dans cet article. Elles s'articulent néanmoins aux inégalités de classe et d'origine, comme le montre l'exemple des femmes immigrées d'origine non européenne qui sont ouvrières non qualifiées. Les inégalités de genre se retrouvent par ailleurs très présentes quand on considère l'organisation de la vie quotidienne, qu'il s'agisse de la répartition des tâches domestiques ou de la prise en charge des enfants [6].

Les inégalités sociales enregistrées en matière d'exposition potentielle au virus éclairent les différences de mortalité selon le lieu de résidence et l'origine enregistrées en France [10] et dans de nombreux pays [11, 12]. L'enjeu est d'autant plus important que les groupes sociaux les plus concernés par le risque d'exposition, qui adoptent tout autant que les autres les « gestes barrières », sont aussi ceux qui ont été le plus souvent contaminés par le virus SARS-CoV-2, comme le montrent les résultats d'EpiCoV sur la séroprévalence du SARS-CoV-2 en France [13]. Ces mêmes groupes sociaux connaissent en outre des prévalences plus élevées de pathologies associées au risque de développer une forme grave de la maladie [14].

La crise sanitaire a par ailleurs contribué à accentuer les inégalités sociales en matière de vulnérabilité professionnelle et financière. Elles auraient sans doute été encore plus importantes en l'absence des mesures prises pour limiter l'impact de la

crise sur la dégradation des situations d'emploi. Mais il n'en demeure pas moins que l'action compensatrice de l'État n'a pas, à ce jour, véritablement pallié l'accroissement des inégalités sociales, notamment s'agissant des catégories populaires qui ont connu une dégradation particulièrement marquée de leur situation financière depuis le début du confinement.

Les résultats de la prochaine vague de l'enquête EpiCoV prévue en octobre 2020 permettront d'éclairer ces effets sur le moyen terme.

Les analyses en cours sur la situation des personnes âgées de 65 ans et plus, celles portant sur l'accès aux soins, l'organisation de la vie quotidienne, les situations de violence, le suivi scolaire des enfants, la santé mentale, et celles qui portent sur la situation des personnes qui vivent dans les DROM complèteront prochainement ce tableau des inégalités sociales au temps du COVID-19.

RÉFÉRENCES

1. Salje H, Tran Kiem C, Lefrancq N, *et al.* Estimating the burden of SARS-CoV-2 in France. *Science* 2020 ; 369 : 208-11.
2. Carrat F, de Lamballerie X, Rahib D, *et al.* Seroprevalence of SARS-CoV-2 among adults in three regions of France following the lockdown and associated risk factors : a multicohort study. *Medrxiv* 2020. <https://www.medrxiv.org/content/10.1101/2020.09.16.20195693v1>
3. Beauchemin C, Hamel C, Simon P. *Trajectoires et origines Enquête sur la diversité des populations en France*. Collections Grandes enquêtes. INED, 2016.
4. Défenseur des droits. *Inégalités d'accès aux droits et discriminations en France*. Paris : La Documentation Française, 2020.
5. Hallépée S, Mauroux A. Quels sont les salariés concernés par le télé-travail. *Dares Analyse* 2020 ; n°051.
6. Lambert A, *et al.* Le travail et ses aménagements : ce que la pandémie de Covid-19 a changé pour les Français. *Populations et Sociétés* juillet 2020 ; n° 579.
7. Coutrot T. *Mon activité est-elle essentielle ?* Anatomie d'un débat sous épidémie. *La Vie des idées* 5 mai 2020.
8. Jauneau Y, Vidalenc J. Une photographie du marché du travail en 2019. *Insee Première* février 2020, n°1793.
9. Fijalkow Y. *Sociologie du logement*. Collection Repères. Paris : La Découverte, 2012.
10. Papon S, Robert-Bobée I. Une hausse des décès deux fois plus forte pour les personnes nées à l'étranger que pour celles nées en France en mars-avril 2020. *Insee Focus* juillet 2020 ; n° 198.
11. Bamba C, Riordan R, Ford J, Matthews F. The COVID-19 pandemic and health inequalities. *J Epidemiol Community Health* June 2020. doi : 10.1136/jech-2020-214401.
12. Selden TM, Berdahl TA. COVID-19 and racial/ethnic disparities in health risk, employment, and household composition. *Health Aff (Millwood)* 2020 ; 39 : 1624-32. doi : 10.1377/hlthaff.2020.00897. Epub 2020 Jul 14. PMID : 32663045.
13. Warszawski J, *et al.* En mai 2020, 4,5 % de la population en France métropolitaine a développé des anticorps contre le SARS-CoV-2. Premiers résultats de l'enquête nationale EpiCov. Études et résultats. DREES, 2020. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/>
14. Williamson E, Walker AJ, Bhaskaran KJ, *et al.* OpenSAFELY : factors associated with COVID-19-related hospital death in the linked electronic health records of 17 million adult NHS patients. *Medrxiv* 2020 ; 05-07, 22.

PRÉSENTATION DE L'INSTITUT POUR LA RECHERCHE EN SANTÉ PUBLIQUE

L'Institut pour la Recherche en Santé Publique (IReSP) est un groupement d'intérêt scientifique (GIS) associant 10 membres. Depuis le 29 mai 2020, il est placé sous la direction de Rémy Slama.

L'IReSP a pour objectif le développement, la structuration et la promotion de la recherche française en Santé Publique afin de renforcer les interventions et politiques visant à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être de la population. L'Institut soutient notamment la recherche en promotion de la santé et prévention, la recherche sur les services et politiques de santé, la recherche en santé publique et sciences humaines et sociales relatives à l'autonomie en lien avec l'âge et en lien avec le handicap.

L'objectif général se décline au travers de 5 missions :

- développer et animer les échanges entre les déci-

deurs publics, les institutions impliquées dans la recherche et la surveillance en santé publique, les chercheurs et les autres acteurs intéressés aux enjeux de santé publique ;

- contribuer à l'animation et à la coordination des communautés de recherche en santé publique ;

- élaborer et gérer des Appels à Projets ;

- accroître la visibilité et faciliter l'accès aux résultats de la recherche en santé publique à un large public ;

- promouvoir l'association des parties prenantes aux démarches de recherche notamment dans une perspective de recherche participative.

Afin de pallier le manque de visibilité des résultats de la recherche en Santé Publique en France, l'IReSP a décidé de créer ce bulletin trimestriel à large diffusion intitulé

Questions de Santé Publique. Chaque trimestre, un sujet de recherche en Santé Publique intéressant le grand public est traité par un ou plusieurs chercheurs.

MEMBRES DU GIS IReSP

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAM), Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), Direction Générale de la Santé (DGS), Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), Direction générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI), Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm), Institut National du Cancer (INCa), Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (Mildeca), Santé publique France